

# Villes normandes en transition

Plusieurs films ont présenté des exemples remarquables de villes où élus et citoyens sont engagés profondément dans la transition écologique. Mais qui savait que la Normandie abrite elle aussi des collectivités en pointe dans ce domaine ? Montrer qu'il serait possible d'atteindre à terme l'autonomie énergétique suppose d'agir dès aujourd'hui pour ne pas laisser des kilomètres carrés de toitures sans panneaux photovoltaïques, pour mobiliser les citoyens et agir partout, de l'école à l'entreprise... Nous donnons la parole à deux collectivités exemplaires, une ville de taille modeste – Malaunay – et une communauté urbaine – celle d'Alençon.



La « Smart Flower », marguerite photo  
Ville de Malaunay.



# Malaunay, le Petit Poucet de la transition écologique !

*Une action de fleurissement avec le service des espaces verts et les enfants du conseil citoyen des enfants et des jeunes.*



**Laurent FUSSIËN,**  
directeur général de la  
ville de Malaunay

**La prise de conscience de la transition constitue le point de départ de la démarche collective initiée en 2006. La commune s'est alors engagée à approfondir sa politique en visant l'autonomie et la neutralité énergétique à l'horizon 2050 tout en renforçant la résilience du territoire et de ses habitants.**

Située à 13 kilomètres au nord de la métropole rouennaise, Malaunay, avec ses 6 000 habitants, est confrontée aux problématiques propres aux communes périurbaines. L'approche de la ville repose en premier lieu sur l'exemplarité et la capacité à piloter une transition sur l'ensemble du territoire. La commune invite les acteurs privés et publics, les habitants et partenaires de la ville à coconstruire des actions de maîtrise de l'énergie et de substitution des énergies fossiles par des énergies renouvelables. Guillaume Coutey, maire de la commune, est en première ligne pour porter cette initiative de transition énergétique et écologique reconnue au niveau national. Cette trajectoire vers un territoire à énergie positive et post-carbone constitue un des cinq piliers de l'action municipale.

## De l'écocitoyenneté à Cit'ergie

La prise en compte des enjeux environnementaux s'est amplifiée avec le temps. Sans remonter trop loin dans le passé, la liste des actions engagées en matière de développement

durable est déjà longue lorsque l'équipe municipale décide de créer dès mai 2006 un comité écocitoyenneté qui se lance dans de multiples projets : citerne de récupération des eaux pluviales, installation de panneaux solaires pour alimenter le portail automatique au cimetière, collecte mensuelle des fluides, réorganisation des garderies périscolaires pour éviter des trajets du car municipal, approvisionnement en bio des cantines, utilisation des produits phytosanitaires...

La ville offre une très large palette de services à la population, gère en régie une quinzaine d'équipements (environ 20 000 m<sup>2</sup>) et entretient de nombreux espaces. Ces équipements, construits pour la plupart entre le milieu des années 60 et celui des années 90, nécessitent des interventions de plus en plus lourdes pour leur entretien.

En juin 2006, première étape, le conseil municipal entame une démarche écoresponsable au sein des services municipaux se voulant exemplaire. Vingt-sept volontaires, élus et agents

répondent présents pour participer au comité écocitoyenneté et mettre en place des actions sur l'électricité, le papier, le tri sélectif, l'eau, les déplacements et le chauffage, soit au total plus de 50 actions en trois ans.

Parallèlement, des actions de sensibilisation sont lancées auprès des habitants et un plan de formation spécifique est mis en œuvre en direction des agents de la commune. Cette expérience a nécessité la mise en place d'un système de management environnemental, illustration de la démarche d'amélioration continue appliquée aux enjeux environnementaux.

En février 2010, souhaitant approfondir son action en matière de décroissance des émissions de gaz à effet de serre, de réduction de l'empreinte carbone du territoire afin d'alléger sa facture énergétique, la commune s'engage dans la démarche Cit'ergie, le label européen des politiques énergie-climat des villes et intercommunalités, portées et soutenues par l'Ademe.

### Vers le label Cit'ergie (2012-2015)

Après la désignation d'un conseiller Cit'ergie, des réunions de travail se sont déroulées en mars 2011. Elles ont permis de valoriser des actions réalisées ou en cours, de susciter des discussions autour de nouvelles actions ou d'amorcer des réflexions sur des actions à plus long terme. L'état des lieux initial a ainsi mis en avant un taux de réalisation de 35 % des actions programmées.

La deuxième étape nécessitait la définition d'une vision globale à long terme de la ville et l'identification des principes directeurs, moment stratégique de réflexion sur les enjeux généraux de lutte contre le changement climatique et de réduction de la consommation d'énergie.

Au terme des ateliers menés entre novembre 2011 et janvier 2012, les principes directeurs ont été mis en exergue :

- mobiliser tous les acteurs du territoire ;
- réduire la facture énergétique du territoire et la dépendance aux énergies fossiles en développant les économies d'énergie et en favorisant le développement des énergies propres, neutres et renouvelables ;

- diminuer sensiblement l'empreinte écologique des activités humaines sur l'environnement.

Cette déclinaison a permis de construire un plan de 176 actions engageant la ville pour 2012-2015.

La commission nationale du label Cit'ergie octroie en 2013 le label « CAP Cit'ergie » à la commune pour la mise en œuvre de sa politique énergie-climat jugée très prometteuse. La commission a salué notamment les initiatives de sensibilisation avec la création de la mascotte Lucie T'ergie, l'intéressement dans les écoles, ainsi que les actions menées de « développement territorial » avec l'intégration des lois du Grenelle II au plan local d'urbanisme (PLU) et la systématisation des approches environnementales de l'urbanisme, avec les objectifs énergétiques de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah) et le projet BIMBY (*Build In My Back Yard*) de densification du tissu pavillonnaire.

### Qu'est-ce que Cit'ergie ?

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) propose depuis 2009 aux communes d'utiliser un outil opérationnel dédié à la conduite de politiques énergétiques durables et ambitieuses : le label Cit'ergie. Outil d'une véritable politique énergétique, ce label mobilise tous les leviers possibles pour l'action : non seulement les politiques d'aménagement et d'urbanisme, d'habitat, de transport, d'approvisionnement énergétique, mais également ceux de l'organisation interne, des partenariats, des incitations, de l'information et de la communication auprès des populations et acteurs concernés.

Guide méthodologique de l'amélioration continue de la politique énergétique, le processus du label se conduit en quatre temps avec l'appui d'un conseiller Cit'ergie : a) un état des lieux de la situation initiale, b) qui débouche sur un catalogue standardisé de 87 actions, c) dans le cadre de la définition d'un programme pluriannuel de politique énergie-climat, d) avant la labellisation avec l'intervention d'un auditeur.

Le label reconnaît trois niveaux de performance pour progresser :

- le label CAP Cit'ergie reconnaît les collectivités entrées dans la démarche mais ne pouvant pas satisfaire aux exigences du label ;
- le label Cit'ergie est décerné aux collectivités qui dépassent 50 % de réalisation de leur potentiel ;
- le label eea®Gold récompense les collectivités les plus avancées qui dépassent 75 % de réalisation de leur potentiel.

Sur les 116 territoires engagés en 2017, un tiers ont obtenu le label et deux territoires français sont à ce troisième niveau : la ville de Besançon et la communauté urbaine de Dunkerque.



Ville de Malaunay.

#### La concertation.

La commission a souligné l'excellence de l'organisation interne qui découle de la petite taille de la collectivité, des groupes projets énergie existants depuis 2009 grâce à la pratique d'une démarche qualité initiée dès le début des années 2000.

Beaucoup de chantiers ont été lancés, comme la réhabilitation de la salle des sports – lauréat Prébat 2012 de l'Ademe Haute-Normandie avec 61 % d'économie d'énergie –, celle de la crèche en 2012 – avec 47,5 % d'économie d'énergie – ou l'isolation des combles des bâtiments municipaux.

Alors que le premier plan d'action rentre dans sa dernière année de mise en œuvre, le ministère de l'Écologie, du Développement durable

et de l'Énergie (MEDDE) a lancé, au sortir de l'été 2014, l'appel à manifestations d'intérêt « Territoires à énergie positive pour la croissance verte, TEP-CV » (voir encadré). Déjà fortement investie et reconnue comme exemplaire, Malaunay présente un projet et est déclarée lauréate aux côtés des villes de Rouen, Petit-Quevilly et des agglomérations du Havre, de Dieppe, des communautés d'agglomération de Caux Vallée de Seine et de Seine-Eure.

Le 16 juin 2014, Ségolène Royal et le maire Guillaume Coutey signent la convention d'appui financier au programme d'action « TEP-CV », qui sera suivie d'une autre en juin 2015, portant l'accompagnement financier du MEDDE à 2 millions d'euros.

#### Les projets « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEP-CV)

L'appel à projets TEP-CV, voulu par la ministre Ségolène Royal avant la Conférence climat de Paris de 2015, a donné une impulsion forte aux actions visant à atténuer les effets du changement climatique, à réduire les besoins d'énergie, à développer localement les énergies renouvelables et à faciliter l'implantation de filières vertes... avec l'objectif de créer 100 000 emplois sur trois ans. La réponse des collectivités fut d'une ampleur exceptionnelle : 528 territoires ont présenté leur candidature !

Le ministère du Développement durable accompagne l'ensemble des projets créatifs et innovants au travers d'un fonds spécial pour la transition énergétique, doté de 1,5 milliard d'euros sur trois ans, qui vient compléter les aides existantes : exonérations fiscales, subventions de l'Ademe et de l'Anah, prêts aux collectivités, tarifs d'achat préférentiels...

### Les actions encore plus emblématiques

Ces actions portent sur l'installation de toitures solaires photovoltaïques en auto-consommation sur divers bâtiments et espaces publics, la mise en place d'un service municipal d'accompagnement à la maîtrise de l'énergie et de lutte contre la vulnérabilité énergétique, la création et l'animation d'un club des entreprises et artisans locaux engagés dans la transition énergétique, la plantation de plus de 500 arbres et arbustes, la mobilisation des habitants autour de la COP 21 de Paris, l'acquisition de véhicules utilitaires électriques ou fonctionnant au gaz naturel de ville, le soutien à la substitution anticipée des sacs plastique à usage unique dans les commerces, la réhabilitation énergétique de la piscine municipale.

Le coût de ces actions est évalué à plus de 6 millions d'euros, financées à hauteur de 2 millions par le MEDDE. La ville mobilise dans le même temps d'autres partenaires tels le Département, le conseil régional, la métropole Rouen Normandie et l'Union européenne...

Avec ce plan d'action, la commune entend se rapprocher du scénario négaWatt en matière de réduction des gaz à effet de serre et de couverture des besoins par des énergies renouvelables pour devenir un territoire à énergie positive et bas-carbone (autonomie et neutralité énergétique) à l'horizon 2050. Ces actions viennent illustrer la stratégie 2015-2018 du nouveau plan d'action Cit'ergie qui a permis entre-temps à la commune de décrocher en 2015 le label Cit'ergie, devenant la deuxième plus petite commune de France à atteindre ce niveau.

Cette stratégie se structure autour d'axes mobilisateurs : la rénovation et la production d'énergie renouvelable, l'accompagnement des bailleurs et propriétaires dans leurs projets de rénovation ou de construction de logements très performants, le développement de coopérations entre les différents acteurs, l'expérimentation d'alternatives sobres, « post-carbone » et respectueuses de la biodiversité, le développement de la résilience et de la créativité du territoire et l'absolue nécessité d'une exemplarité de la collectivité.



Ville de Malaunay

Le Service d'aide à la maîtrise de l'énergie (Same).

### Le qualificatif de « Petit Poucet de la transition énergétique » est né !

Outre le MEDDE et l'Ademe, nombreux sont les institutions et les acteurs de la société civile, en région et à l'extérieur, qui s'intéressent à l'initiative de transition portée par Malaunay. Les sollicitations pour venir témoigner de la démarche se multiplient : plus d'une trentaine d'interventions en deux ans. Elles permettent à la commune de s'imposer parmi les petites communes les plus dynamiques de France sur les questions environnementales.

Le maire a été invité à l'Élysée par le président de la République François Hollande pour présenter l'action de la commune lors de la Conférence environnementale d'avril 2016. Il est présent sur la photo officielle à l'issue de la cérémonie de ratification par la France des Accords de Paris, le 15 juin 2016.

Cette reconnaissance surprend, tant la démarche a été rapide et ambitieuse. À l'urgence des enjeux, Malaunay répond par une approche globale et massive de transition. D'énergétique et écologique dans un premier temps, la commune porte à présent un projet de transition du territoire au pluriel, à la fois sur les questions éducatives, sociales et culturelles, économiques, démocratiques avec ses maîtres mots : coopération, convivialité, innovation et résilience.

Pour le maire Guillaume Coutey, « l'enjeu est aussi de montrer qu'une petite commune peut fédérer, mobiliser, innover et faire modèle pour celles et ceux qui doutent de leur potentiel et de leur capacité à agir ».